Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive [1]

Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive/ European Agency for Special Needs and Inclusive Education.

Présentation

L'Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive, créée en 1996, est une institution indépendante et autonome qui a pour objectif de fournir un cadre permanent et structuré à la coopération européenne dans le domaine de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers. Elle a pour mission d'encourager et de promouvoir la recherche dans ce domaine. Pour ce faire, elle collecte, traite et diffuse toutes les informations concernant les recherches, les pratiques et les innovations mises en œuvre dans les pays membres, et, coordonne des études et échanges thématiques.

Depuis l'origine et jusqu'à début 2020, l'INSHEA a représenté la France en application de sa mission de participation à la coopération internationale, en particulier avec les pays de l'Union européenne (Décret n° 2005-1754 du 30 décembre 2005, titre 1er, article 4).
À ce titre, l'INSHEA a contribué à la collecte, au traitement et à la diffusion d'informations concernant les besoins éducatifs particuliers (Special Educational Needs) et a participé aux réunions. Dans le cadre de cette mission générale, l'institut a assuré la mise à jour de la « présentation générale » des modalités de prise en charge des enfants et adolescents à besoins éducatifs particuliers en France. Il a fourni également les experts participant aux travaux thématiques ou les a recruté à l'extérieur si besoin.

Depuis début 2020, c'est désormais le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse qui remplace l'INSHEA dans son rôle et représente la France au sein de l'Agence.

En savoir plus sur l'Agence européenne

- Télécharger le flyer de présentation en français [2] [.pdf, 1 670 Ko] ou en anglais [3] [.pdf, 1 275 Ko].
- Visiter le site web de l'Agence européenne [4].
- Une lettre électronique [5] permet de se tenir informé des derniers travaux et publications de l'Agence.
- Consulter les publications de l'Agence [6].
- Liste des représentants des pays membres de l'Agence [7].
- Contacter les représentants français de l'Agence européenne [8].

Liens
[1] https://inshea.fr/fr/content/agence-europ%C3%A9enne-pour-l%C3%A9ducation-adapt%C3%A9e-et-inclusive
[2] https://www.inshea.fr/sites/default/files/www/sites/default/files/medias/AgencyFlyer2017-FR_A4_electronic.pdf
[3] https://www.inshea.fr/sites/default/files/www/sites/default/files/medias/agencyflyer2017-en_a4_electronic.pdf
[4] http://european-agency.org
[5] http://european-agency.org/news/ebulletin
[6] http://european-agency.org/publications
[7] http://www.european-agency.org/country-information
[8] https://www.european-agency.org/country-information/france/your-agency-representative